



PROGRAMME DE LA FORMATION

Contractualisation et modes de ventes

Date : 26/11/2025

Horaires : 8h30 à 14h00

Lieu : 121 Le Centre, 88470 La Bourgonce

CONTEXTE

Depuis 2021, la filière forêt-bois est en forte tension et les prix de vente des bois ont fortement évolués. Dans ce contexte dynamique, les élus doivent faire face à des décisions stratégiques sur la manière de valoriser les bois récoltés dans leurs forêts. Il est essentiel de développer des approches adaptées pour déterminer les modalités de vente les plus avantageuses pour les récoltes à venir. Le contrat d'approvisionnement est un véritable levier d'action des élus pour dynamiser et renforcer la filière forêt-bois locale. En 2021, les COFOR ont obtenu de la part de l'État, la non-augmentation de la taxe à l'hectare contre l'engagement d'augmenter significativement la part des contrats d'approvisionnements dans les années à venir.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

✓ Objectif général

Acquérir des connaissances sur les modes de vente et la valorisation des ressources forestières locales, en vue de soutenir le développement économique, environnemental, et social des territoires.

✓ Objectif opérationnel

Les élus participants seront capables d'identifier les modes de vente les plus adaptés pour valoriser localement les ressources forestières et d'identifier les avantages du contrat d'approvisionnement.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

8h00 – 8h30	Accueil des participants
8h30 – 8h45	Mots d'accueil et introduction
8h45 – 10h15	Visite terrain – animée par l'ONF Prévoir des vêtements adéquats pour la sortie (chaussures de marche, bottes, imperméable, etc.).
10h15 – 12h30	Les modes de vente
	Le contrat d'approvisionnement
	Le marché du bois
	Les choix de commercialisation
12h30 – 14h00	Restaurant : Au Petit Robinson, 70 rue de l'ancienne Féculerie 88100 Saint-Dié-des-Vosges

INTERVENANTS

Au cours de la formation



Jérôme THOMAS, Président Communes forestières Vosges



Amélia LÉONOFF NOËL, Chargée de mission Communes forestières Grand Est

Didier ROSSELER, Responsable Service Bois



Jean-Marie TRIBOULOT, Responsable d'UT

Laurent VERARD, Technicien forestier territorial

CONTENU DE LA POCHETTE

Distribuée le jour de la formation

- Programme de la formation
- Plaquette des Communes forestières Grand Est
- Évaluation de fin de formation
- Lettre info des Communes forestières France



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place.

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités.

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la région grand est, de l'institut de formation forestière communale de la fédération nationale des communes forestières ainsi que sur les fonds de l'union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est ; aucun reste à charge les participants. Une participation peut être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS : Formation réservée aux élus et aux personnels des collectivités.

MÉTHODES MOBILISÉES : Diaporama, échanges, visite de terrain.

ÉVALUATION DE LA FORMATION : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session

Communes forestières Grand Est

Site Sadoul, 80 bd Maréchal Foch 54520 LAXOU • 03 83 28 95 84

grandest@communesforestieres.org • f • @ • in • ▶ • communesforestieres-grandest.org